

Votants : 99
Convocation du Conseil de Communauté :
le 17 mai 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- ZAC BATIPOLIS - AVENANT 3 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Virginie LEONARD, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBALT à Jean-Luc CLISSON, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Christiane PINEAU à Anita JAGOUEX, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

Titulaires absents :

Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC BATIPOLIS - AVENANT 3 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par contrat du 3 octobre 2005, la CAN a confié la création de la Zone d'Aménagement Concerté BATIPOLIS à la Société d'Economie Mixte Deux-Sèvres Aménagement (DSA) dans le cadre d'une concession publique d'aménagement.

Initialement conclue pour une durée de 6 ans, la concession a été prolongée, par avenant, jusqu'au 3 octobre 2013. Compte tenu du fait que l'opération est loin d'être achevée, que les contrats de travaux liés à l'aménagement de la partie ouest de l'opération (6,5ha) sont toujours en cours, que la phase de commercialisation est tout juste démarrée, il est proposée de prolonger la durée de la concession jusqu'au 3 octobre 2018.

Par ailleurs, afin d'assurer la commercialisation de l'opération dans les meilleures conditions, il est proposé que DSA élargisse le cadre de sa mission aux actions de prospections, communications et informations ce qui induit une modification des modalités d'imputation des charges de l'aménageur. Un montant de 98 000 € HT est ainsi provisionné sur la durée de la convention. Ce montant sera réparti annuellement en fonction des actions qui seront validées par la CAN.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°3 à la concession d'aménagement ;
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les documents à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 99
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc CLISSON

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130527-c17-05-2013-DE
Date de télétransmission : 03/06/2013
Date de réception préfecture : 03/06/2013

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130527-c17-05-2013-DE
Date de télétransmission : 03/06/2013
Date de réception préfecture : 03/06/2013